

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2016_141

Séance du vendredi 16 décembre 2016

Membres en exercice : 29

Date de la convocation: 09/12/2016

Présents : 18

L'an deux mille seize et le seize décembre l'assemblée régulièrement

Votants: 18

convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD.

Pour : 18

Contre : 0

Secrétaire de

séance: Jean-Paul VELAY

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Gilles CHABALIER, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Gillian MC HUGO, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Nils BJORNSON LANGEN, Catherine BLACLARD, Paul COMMANDRE, Régis DURAND, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Thierry MAZOYER, Yves SERVIERE, Françoise THYSS

Absents:

Objet: Plateau sportif de proximité : plan de financement - DE_2016_141

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet d'installation d'un plateau sportif de proximité.

Ce plateau serait installé, quartier de la Molines, sur une partie du terrain communal affecté à du stationnement.

Ce projet résulte de demandes adressées à la mairie par les jeunes du village ainsi que l'école primaire et les associations sportives.

Une étude a été réalisée par l'entreprise COALA.

Le montant du projet s'élèverait à 58 000 € HT, dont 10 664 € pour la préparation des sols et 47 336€ pour le plateau en lui même.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de prévoir cet investissement au budget 2017 afin de pallier à la carence constatée dans ce type d'engagement pour notre commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

⇒ **Décide** de réaliser l'installation d'un plateau sportif de proximité

⇒ **Approuve** le plan de financement suivant :

Montant total du projet		58 000 € HT
Dont :		
CNDS (héritage 2014)	20%	11 600 €
DETR	50 %	29 000 €
Conseil Régional	10 %	5 800 €
Autofinancement	20%	11 600 €

- ⇒ **Charge** Monsieur le Maire du montage et du suivi des dossiers inhérents au projet.
- ⇒ **Donne mandat** à Monsieur le Maire pour signer les devis correspondants

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Alain Jaffard

